

SECTION 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

- Nom du produit : **ACCOR COUPE LS 120**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Utilisation commerciale : Huile pour travaux des métaux (pour plus de détails, se reporter à la notice technique)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- Fournisseur **ACCOR LUBRIFIANTS SA**

Adresse : 8 Rue du Mans - BP 30406 - 49304 CHOLET CEDEX

Téléphone : 02.41.75.26.70

Télécopie : 02.41.62.67.02

Contact e-mail : jerome.poulain@accor-lubrifiants.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Le numéro de téléphone d'urgence valable en France est le numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Pour connaître le numéro de téléphone d'urgence valable dans votre pays, merci de contacter les autorités locales compétentes et de consulter le site Internet de l'ECHA (European Chemicals Agency) : <http://echa.europa.eu/web/guest/support/helpdesks/national-helpdesks/list-of-national-helpdesks>

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit 2. H315
Eye Irrit 2. H319
EUH208

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquette Conforme à La Norme (CE) N° 1272/2008 (CLP) :****Pictogramme(s) de danger :****Mention d'avertissement :**

ATTENTION

Mentions De Danger :

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

EUH 208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one, 2-Méthyl-4-isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

Phrases additionnelles :**Conseils de prudence - Prévention**

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence - Intervention

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P332+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Conseils de prudence - Stockage

Aucuns

Conseils de prudence - Elimination

P501 - Eliminer le contenu / récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux, conformément à la réglementation nationale

2.3. Autres Dangers

Aucuns

SECTION 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

- Nature chimique: Produit à base d'huiles de bases et d'additifs

- Composants contribuant aux dangers :

COMPOSANTS	Pourcentage (en poids)	Classification CLP (EC) No 1272/2008	NUMEROS
			INDEX CE CAS Enregistrement
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités	< 40 %	Asp. Tox. 1 : H304	649-466-00-2 265-156-6 64742-53-6 01-2119480375-34-xxxx
Sulfonate de sodium	< 5 %	Skin Irrit 2 : H315 Eye Irrit 2 : H319	- 271-781-5 68608-26-4 -
2,2-Pentandiol, 2-méthyl-	< 3 %	Skin Irrit 2 : H315 Eye Irrit 2 : H319	603-053-00-3 203-489-0 107-41-5 01-2119539582-35-xxxx
Alcools, C16-18 and C18- unsatd., ethoxylated (>1 <2.5 mol EO)	< 3 %	Skin Irrit. 2 : H315 Aquatic Chronic 2 : H411	- 500-236-9 68920-66-1 -
2-Pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (M=100)	< 0.2 %	Acute Tox. 4 : H302 Acute Tox. 4 : H312 Eye Dam. 1 : H318 Acute Tox. 4 : H332 Aquatic Acute 1 : H400 Aquatic Chronic 2 : H411	- 223-296-5 3811-73-2 -
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	< 0.1%	Acute Tox. 4 : H302 Skin Irrit. 2 : H315 Skin Sens. 1 : H317 Eye Dam. 1 : H318 Aquatic Acute 1 : H400	613-088-00-6 220-120-9 2634-33-5 -

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 4 sur 14

2-Méthyl-4-isothiazole-3-one (M=10)	< 0.1 %	Acute Tox. 3 : H301 Acute Tox. 3 : H311 Skin Corr. 1B : H314 Skin Sens. 1A : H317 Eye Dam. 1 : H318 Acute Tox. 2 : H330 Aquatic Acute 1 : H400 Aquatic Chronic 1 : H410	613-167-00-5 220-239-6 2682-20-4 -
--	---------	--	---

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger de cette section 3 figure à la Section 16.

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours**

En cas de troubles graves, appeler un médecin ou demander une aide médicale d'urgence

Inhalation :

Retirer le sujet de la zone exposée.

Amener le sujet à l'air frais et le garder au calme.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Alerter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau :

Enlever les vêtements contaminés.

Laver la peau à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux :

Rincer à l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 30 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion :

Rincer soigneusement la bouche.

NE PAS FAIRE VOMIR. Alerter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Conseil aux prestataires de premiers secours :

Lors de l'administration des premiers soins, protégez-vous contre l'exposition à des produits chimiques ou à des maladies à diffusion hémotogène en portant des gants, des masques ainsi qu'un équipement de protection oculaire. Après avoir prodigué les premiers soins, se laver la peau exposée avec du savon et de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée.

Irritation de la peau. Peut entraîner des rougeurs et de la douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

Garder la victime sous observation, les symptômes peuvent se manifester à retardement.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Non applicable, non combustible. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pour plus d'informations, voir section 10.

5.3. Conseils aux pompiers

Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 6 sur 14

Ramasser le liquide pour le recycler et/ou le mettre au rebut. Le liquide résiduel peut être absorbé sur du matériel inerte.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Eviter toute exposition prolongée. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Se laver les mains après usage. A manipuler conformément aux bonnes pratiques chimiques. Se laver les mains après l'usage. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante afin de pas dépasser les limites d'exposition admissibles.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Conserver à l'écart des matières incompatibles, voir section 10.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

France		
Composants	Type	Valeur
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)	VLE	10 mg/m ³
	VME	5 mg/m ³
La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques		
Composants	Type	Valeur
2,4-Pentanediol, 2-méthyl- (CAS 107-41-5)	VLE	125 mg/m ³
		25 ppm

Valeurs limites d'exposition

La Belgique. Valeurs limites d'exposition			
Composants	Type	Valeur	Forme
2,4-Pentanediol, 2-méthyl- (CAS 107-41-5)	VME	123 mg/m ³	
		25 ppm	
Distillats naphéniques légers (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-53-6)	VLCT	10 mg/m ³	Brouillard.
	VME	5 mg/m ³	Brouillard.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant (CAS 64742-65-0)	VLCT	10 mg/m ³	Brouillard.
	VME	5 mg/m ³	Brouillard.
Composants supplémentaires	Type	Valeur	Forme
Brouillard d'huile, Minéral(e)	VLCT	10 mg/m ³	Brouillard.
	VME	5 mg/m ³	Brouillard.
La Suisse. SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail			
Composants	Type	Valeur	Forme
2,4-Pentanediol, 2-méthyl- (CAS 107-41-5)	VLCT	98 mg/m ³	
	VME	20 ppm	
		49 mg/m ³	
2-Méthyl-4-isothiazole-3-one (CAS 2682-20-4)	VLCT	10 ppm	
	VME	0,4 mg/m ³	Poussière inhalable.
2-Pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (CAS 3811-73-2)	VME	0,2 mg/m ³	Poussière inhalable.
	VLCT	2 mg/m ³	Poussière inhalable.
	VME	1 mg/m ³	Poussière inhalable.

Valeurs limites biologiques Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées Suivre les procédures standard de surveillance.

Dose dérivée sans effet (DNEL) Non disponible.

Concentrations prédites sans effet (PNEC) Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation,

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 8 sur 14

ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Des dispositifs de rinçage oculaire et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Équipement de protection individuel:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Vêtements de protection. Gants de protection

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Mesures d'hygiène

Se laver soigneusement après avoir manipulé ce produit.

Contrôles de l'exposition environnementale

Pour plus de détails, voir section 6

SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect: Liquide

Couleur: Ambre

Odeur: Non disponible

Seuil olfactif : Non disponible

pH : 9,5

Densité relative à 20°C : 0.986

Viscosité à 40°C : 60 mm²/s

Point de fusion : Non disponible

9.2. Autres informations

pH en solution aqueuse : 9.2 à 5%

SECTION 10 - STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucunes dans des conditions normales de stockage ou de transport
Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous

10.4. Conditions à éviter

Contact avec des substances incompatibles

10.5. Matières incompatibles:

Acides forts. Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Composés azotés. Composés de soufre.

Aux températures de dissociation thermique, du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone. Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit (en faible quantité).

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations concernant les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

L'ingestion de grandes quantités peut entraîner des perturbations gastro-intestinales dont des irritations, la nausée et la diarrhée.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5)		
<u>Aiguë</u>		
Oral		
DL50	Rat	1193 mg/kg
2-Méthyl-4-isothiazole-3-one (CAS 2682-20-4)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	242 mg/kg
Oral		
DL50	Rat	120 mg/kg

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée. Le contact fréquent ou prolongé peut dégraisser et dessécher la peau, entraînant gêne et dermatite.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	Non classé.
Sensibilisation cutanée	Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non classé.
Cancérogénicité	Non classé.
Toxicité pour la reproduction	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.
Danger par aspiration	Non classé.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Aucune information disponible.
Autres informations	Non disponible.

SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Composants	Espèce	Résultats d'essais
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5)		
<u>Aquatique</u>		
<u>Aiguë</u>		
Algues	CE50	Algues
Crustacé	CE50	Daphnie
Poisson	CL50	Poisson
		0,067 mg/l, 72 Heures
		1 mg/l, 48 Heures
		1,3 mg/l, 96 Heures

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 11 sur 14

Composants		Espèce	Résultats d'essais
2-Méthyl-4-isothiazole-3-one (CAS 2682-20-4)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacé	CE50	Daphnie	0,0695 mg/l, 48 Heures
Poisson	CL50	Poisson	5,45 mg/l, 96 Heures
2-Pyridinethiol, 1-oxyde, sel de sodium (CAS 3811-73-2)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Algues	IC50	Algues	0,0066 mg/l, 72 Heures
	NOEC (concentration sans effet observé)	Algues	0,08 mg/l, 72 Heures
Crustacé	CE50	Daphnie	0,022 mg/l, 48 Heures
Poisson	CL50	Poisson	0,46 mg/l, 96 Heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Non disponible

Ce produit est miscible dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

· Élimination des déchets:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 12 sur 14

Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA : Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

· **ADR**

Non réglementé

· **IMDG**

Non réglementé

· **IATA**

Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR**

Non réglementé

· **IMDG, IATA**

Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Autres informations : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non déterminé.

SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 13 sur 14

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Directives réglementaires européennes :

- Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.
- Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Indications des modifications

Sections : toutes 12/12/2018

Symboles et phrases de dangers utilisés dans ce document à la section 3:

H301 – Toxique en cas d'ingestion.

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 – Toxique par contact cutané.

H312 – Nocif par contact cutané.

H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 – Provoque une irritation cutanée.

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 – Provoque de graves lésions des yeux

H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 – Mortel par inhalation

H332 – Nocif par inhalation.

H400 – Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Modèle conforme à la réglementation 453/2010 - REACH

ACCOR COUPE LS 120

Remplace la version du 18/08/2016

FDS :821-12620-121218

12/12/2018

Page 14 sur 14

Étant donné que les conditions ou méthodes d'utilisation se situent hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et rejetons expressément toute responsabilité pour toute utilisation de ce produit. Les informations contenues dans la présente sont considérées comme vraies et fiables, mais toutes les déclarations ou suggestions sont faites sans garantie, expresse ou tacite, concernant l'exactitude des informations, les dangers afférents à l'utilisation du produit ou les résultats pouvant être obtenus d'une utilisation de celui-ci. Le respect de toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables est laissé à la responsabilité de l'utilisateur.